

L'Estrée, cet espace hors du temps

ROPRAZ • Alain Gilliéron a créé l'espace culturel il y a 20 ans, en pleine campagne. Il raconte ce défi et ses motivations à jouer à contretemps.



Alain Gilliéron, dans la grange qu'il a transformée en espace culturel et qu'il anime depuis vingt ans. VINCENT MURITH

PROPOS RECUEILLIS PAR

MONIQUE DURUSSEL

A Ropraz, l'espace culturel l'Estrée est juste derrière le café de la Poste, au centre du village. L'Estrée était la grange, immense, aménagée en plusieurs niveaux d'exposition et une grande salle au rez-de-chaussée où le piano à queue donne le ton. Au café, aux fourneaux et à l'animation, Alain Gilliéron, 54 ans. C'est lui qui a voulu faire de la culture à la campagne dans son Jorat natal. Il fait le point sur son expérience.

Pourquoi implanter un lieu culturel ici, dans l'arrière-pays vaudois?

Vingt ans après, je ne referais pas l'Estrée à Ropraz parce que la campagne est trop belle! On y vient voir des paysages, pas des expositions qui remettent tout en question. J'aurais dû faire cet espace en ville où le public n'est pas distrait par la nature. Ici, il vient voir des thèmes en lien avec la nature. Il ne veut pas se voir dans un miroir. Moi, j'ai envie de susciter des réflexions artistiques et culturelles. A travers l'œuvre des artistes, on prend conscience qu'on n'est pas tout seul à avoir des doutes. C'est pourquoi j'ai créé l'Estrée.

D'où vient votre intérêt pour l'art?

Mon amour de l'art naît des rencontres avec des artistes. J'ai été modèle d'un

peintre et, avec ma famille maternelle venue de Vérone, je suis tombé dans l'art et la musique dès l'enfance. J'ai envie de donner une place à l'artiste et à son œuvre pour qu'on le respecte dans sa différence et son travail. L'artiste est, pour moi, un relais avec le divin. J'ai rarement fait des compromis. Mon critère de sélection, c'est l'œuvre! En créant une fondation, j'ai essayé de ne pas entrer dans un système de choix commercial, simplement pour vendre. L'évolution d'une œuvre est fondamentale. Le choix de Marie-Claire Meyer – artiste du papier qui expose actuellement à l'Estrée, ndlr – vient de sa richesse d'expression qui me fascine et m'enrichit. Si, parfois j'expose des artistes régionaux, c'est pour faire découvrir ce qu'on ignore dans la proximité. Je ne le fais pas trop souvent pour ne pas régionaliser l'Estrée.

L'Estrée vient de créer, il y a un mois, une association des amis. Dans quel but?

Nous avons des projets communs avec d'autres lieux culturels, notamment à la Maison Visinand de Montreux. Le fait d'avoir 300 personnes qui adhèrent à nos projets leur donne du crédit. L'Estrée avait déjà eu une association d'amis à ses débuts. Elle a duré deux ans parce qu'elle n'avait pas de buts concrets. Ça fait vingt ans que l'Estrée existe et c'est toujours un

espace hors du temps qui démontre que l'arrière-pays vaudois n'existe pas pour les autorités. Croyez-vous que l'on serait venu dans nos régions débattre du futur Musée des beaux-arts? D'où l'utilité de nous unir à d'autres lieux culturels.

Comment envisagez-vous l'avenir de l'Estrée?

J'entame 2009 avec une exposition de peinture et l'anniversaire de l'Estrée, cet été, aura lieu dans le village où les artistes auront leurs ateliers. On sortira de nos murs pour aller à la rencontre du public. J'ai aussi invité un tatoueur pour attirer les jeunes. Pour le reste, je vais continuer d'inviter peintres, sculpteurs, musiciens, comédiens, conférenciers. Tout ce qui fait vivre l'Estrée malgré cette frontière entre ville et campagne. En 1983, j'ai repris le café de la Poste et cinq ans après, j'ai construit l'Estrée parce que ma passion c'est d'être un passeur. Ça signifie aussi mes errances d'âme, même si ma famille est à Ropraz depuis 300 ans. Je passe pour un farfêlu, mais l'Estrée est bien perçue. Elle a une image qualitative qui rayonne et séduit les artistes. Mon objectif, c'est d'arriver à parler au 95% de la population qui n'est pas encore touché par l'Estrée. |

> www.estree.ch



Jacques Chessex a profité de la soirée discussion, lundi à l'Estrée, pour lire quelques extraits de son dernier roman «Un Juif pour l'exemple». ALAIN WICHT

Jacques Chessex a fait salle comble

DELPHINE FRANCEY

Lundi soir, l'espace culturel l'Estrée à Ropraz était plein à craquer. Plus de 250 personnes ont fait le déplacement pour écouter Jacques Chessex. Le célèbre écrivain, habitant de cette bourgade de la Broye vaudoise, participait à une soirée discussion sur le christianisme et l'antisémitisme, en écho à son dernier roman «Un Juif pour l'exemple».

Organisée par la Fondation l'Estrée et le Service solidarité de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), cette rencontre a permis aux différents représentants des communautés juive, catholique et protestante de partager leur point de vue sur ce livre et l'antisémitisme. Ambiance.

L'émotion est palpable dès les premiers mots prononcés par Jacques Chessex. L'écrivain lit quelques extraits de son ouvrage, qui rappelle l'assassinat abominable d'Arthur Bloch – un marchand de bétail tué parce qu'il était juif – en avril 1942, à Payerne. Il décrit d'une voix grave le contexte de l'époque, passe les détails du crime pour ensuite évoquer l'enterrement et le procès des cinq tortionnaires.

Alain Gilliéron, propriétaire de l'Estrée, décide de jouer l'avocat du diable. «Pourquoi as-tu choisi le roman pour rappeler ces faits monstrueux?» Jacques Chessex lui répond: «Je suis d'abord un

écrivain romancier et non pas un historien. Enfant, j'ai été frappé par cet assassinat et je me demandais pourquoi lui? Et pourquoi pas moi? Je culpabilisais et j'ai pensé que j'avais le devoir de m'expliquer sur cette culpabilité.»

C'est alors qu'un Payernois se lève et lance: «Chessex, qu'est-ce que tu as à critiquer Payerne? En tout cas n'y reviens plus», menace-t-il en pleurant. A ceux qui croient que l'oiseau (Chessex) a sali son nid (Payerne), Antoine Reymond, ancien pasteur à Payerne et porte-parole du Conseil synodal de l'EERV rappelle que «Un Juif pour l'exemple» ne fait pas le procès de la cité de la Reine Berthe. «Cette histoire aurait pu se produire partout ailleurs en Suisse. Nous avons un devoir de mémoire et de vigilance. Ce crime n'est pas le fait de tous les Payernois. Ce roman a pour but d'éveiller la conscience de nos jeunes et de dire qu'on fera tout pour que ce genre d'acte ne se reproduise jamais. C'est la raison pour laquelle je soutiens l'idée de poser une plaque commémorative à Payerne.»

Après plus de deux heures de discussion, la soirée touche à sa fin. Une dame décide alors de prendre la parole. «J'ai vécu mon enfance à Payerne. Mes parents étaient juifs et m'ont expliqué que les enfants des criminels n'y pouvaient rien. Ils nous ont appris à faire la part des choses...» |

EN BREF

PAYERNE

Anna Szatkowska, témoin de l'insurrection de Varsovie

Anna Szatkowska, auteure du livre «La maison brûlée», témoignera le jeudi 5 mars de l'insurrection de Varsovie en 1944. Cette habitante de Cugy (FR) viendra ainsi à l'aula du gymnase intercantonal de la Broye à Payerne à 20 h pour raconter les étapes marquantes de son existence. Fille de l'écrivain Zofia Kossak, elle parlera notamment de son enfance polonaise, de son passé de résistante alors qu'elle n'est âgée que de 16 ans ainsi que de sa contrainte à l'exil. Entrée libre. TB

MARAÎCHERS

Le Vully rejoint le Seeland

Forte de 16 membres, l'Association des producteurs de légumes du Vully (APLV) a accepté de s'associer avec la section du Seeland, le GVBF (Gemüseproduzenten-Vereinigung der Kantone Bern und Freiburg). «Nous serons les seuls représentants francophones», indique Alexandre Javet de l'APLV. Grâce à cette adhésion, elle verra notamment ses tâches administratives s'alléger, mais continuera à organiser des activités locales. DEF

MÉMENTO BROYE

> **PUÉRICULTURE** Croix-Rouge. Ecole de Motte-Châtel 9, Estavayer-le-Lac, sur rendez-vous au 026 664 77 90.

MOUDON

Sept heures de débats pour un mot qui manquait dans le permis de construire

ANTOINE RÛF

Si la parole est d'argent, le silence est d'or. Quant à son coût tout au moins: pour un mot manquant dans un dossier de construction, le substitut du procureur Daniel Stoll a requis hier quinze jours-amendes à 700 francs, soit 10 500 francs avec sursis. Plus 3500 francs d'amende ferme, contre l'ancien municipal moudonnois Pierre-André Nicod, accusé de gestion déloyale des intérêts publics.

Tout ça, et quatre ans de procédure en prime, pour un mot manquant sur un plan de géomètre établi par son bureau. Le juge de police du Nord vaudois à Yverdon, François Dessaux, rendra son verdict aujourd'hui. L'ancien municipal a plaidé une simple inadvertance et son avocat a réclamé son acquittement

Le juge d'instruction a d'ailleurs déjà blanchi les six autres municipaux, responsable de l'aménagement communal compris, dans une affaire aussi compliquée que le

droit de l'aménagement du territoire. En 2004, comme géomètre officiel, Pierre-André Nicod avait dressé un plan de situation d'une villa prévue juste hors d'une zone constructible. Si la dérogation demandée par la propriétaire était immédiatement visible sur le plan, le mot «dérogation» n'était pas inscrit sur le document. Une distraction, assure l'ancien municipal.

L'inadvertance a poursuivi ce dossier jusqu'au bout. L'architecte qui a préparé le dossier de mise à l'enquête a lui aussi oublié de cocher la case «dérogation» du questionnaire officiel. Le service technique de la ville, le municipal responsable de l'aménagement puis la municipalité toute entière ont fait de même, pensant qu'une dérogation était possible et que les services cantonaux allaient voir la situation, évidente au premier regard sur le plan d'implantation. Et renvoyer le dossier s'ils refusaient cette sorte de dérogation tacite.

Patatras, faute d'avoir lu le mot fatidique, les services de l'Etat ont «zappé» le plan et autorisé la construction sans voir qu'elle était hors zone.

Ils ne s'en sont aperçus que bien plus tard, la construction achevée et le permis d'habiter accordé. D'où une impression de magouille qui a provoqué une colère jupitérienne du conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud et la dénonciation de toute la municipalité.

Hier, tout au long des sept heures de débat durant lesquels la présidente Dessaux et le substitut Stoll ont tenté de déterminer s'il y avait eu la moindre volonté de favoriser indûment la propriétaire qui désirait construire sa villa, ils se sont heurtés au mur de témoins unanimes à déclarer, avec tous les accents de la sincérité qu'il y avait eu, naïveté, incompetence, malentendus, légèreté, routine et inattention à tous les échelons, mais aucune volonté de mal faire de personne. |